

Ce jour-là, l'éruption offrit le spectacle à la fois le plus effrayant et le plus splendide qu'on puisse rêver : on vit s'élever du cratère une colonne de feu d'un volume colossal et de cinq cents toises de hauteur, tandis que du flanc du volcan s'échappait une colonne de lave et formant avec la première un angle droit.

La lueur dégagée par le feu était tellement intense qu'on voyait alors distinctement Messine. Pendant deux jours, sans relâche, le volcan vomit des aggrégats électriques, des flèches de feu, des pierres embrasées qui sillonnaient les airs en faisant un bruit épouvantable, semblable à celui d'une tempête dans le lointain.

Cette éruption fut surtout remarquable par l'immense quantité de cendres, de sables et de scories légères qui sortirent du cratère; elles couvrirent la montagne, se répandirent sur une partie de la Sicile et furent portées jusqu'à Malte un jour de grand vent.

On recueillit, en outre, une assez grande quantité de petits grains durs, attirables à l'aimant, auxquels étaient mêlés de petits cristaux transparents, pareils à une vitrification.

Il y a eu depuis plusieurs autres éruptions importantes : celle de 1852 n'a pas duré moins de deux mois et dix jours.

Pour donner une idée de l'immense quantité de feu liquide sorti des entrailles de l'Etna pendant ce laps de temps, il suffira de dire que des documents officiels assignent au fleuve trois kilomètres et demi d'étendue et plus de trois mètres de profondeur.

La vitesse de sa marche était telle qu'il couvrait en moins d'une heure un espace de plus de cinquante mètres.

Le 22 août, le flot de lave avait quatorze mètres d'épaisseur; il attaqua alors le village de Ballo, engloutit plusieurs maisons et recouvrit la grande route de Zaffarana.

Ce ne fut qu'à la fin du mois d'octobre que l'Etna remonta dans son état habituel.

Cette période de calme dura jusqu'en 1865. Dans la nuit du 30 au 31 janvier, la parole céda sous l'effort des laves et la terre se fendit sur une longueur de deux kilomètres et demi au nord de la Serra delle Concazze, l'un des grands contreforts de l'Etna. C'est par cette fissure que les laves comprimées se firent jour à grand fracas vers la surface.

Le 2 février, le courant principal variant de 300 à 500 mètres sur une épaisseur moyenne de 15 mètres, atteignait le rebord supérieur de l'escarpement de Colla-Vecchia et plongeait en cataracte dans une gorge située au-dessous.

Un certain nombre de fermes, de vastes étendues de pâturages et de cultures furent recouvertes par des rochers lentement agités et une forêt, comprenant cent cinquante mille arbres, fut détruite.

Depuis 1874, l'Etna n'avait pas été en éruption. Espérons que « le monstre », comme l'appellent les habitants de la Sicile, se calmera bientôt et épargnera les villages qui sont situés à sa base.

LE CHOLÉRA A PARIS

Paris, 18 juillet. L'épidémie cholérique a fait de nouveaux progrès dans la banlieue. Plusieurs cas sont signalés.

A Saint-Ouen, le concierge de l'école communale est dans un état désespéré.

A Saint-Denis, une dame et sa bru habitant ensemble sont mortes hier matin.

A Aubervilliers, il y a eu beaucoup de malades et quelques morts.

A Courbevoie, on signale le décès d'un vieillard.

A Puiseaux, il y a de nombreux malades.

A Levallois-Perret, hier, deux décès. A Asnières, une dame a été emportée en quatre heures.

A Argenteuil, hier matin, deux décès. M. de Freycinet a décidé qu'aucun réservoir n'accomplira cette année sa période d'insurrection à Courbevoie, cette localité étant contaminée.

Dans l'autopsie d'une cholérique faite à l'hôpital Tenon, on n'a pu trouver dans les organes aucune trace du bacille virgule de Koch, bacille qui pour les bactériologistes, serait la caractéristique du choléra asiatique. Par contre, on a trouvé en grande abondance le *bacillus coli*, microbe que l'on rencontre dans les catarrhes intestinaux, dont le choléra nostras n'est que l'expression la plus grave.

Donc, l'épidémie actuelle n'est qu'une épidémie de choléra nostras.

UNE LETTRE D'EDISON

Paris, 18 juillet. Tous les journaux ont reproduit, il y a quelques mois, une interview publiée par un journal étranger et dans laquelle il était dit que l'illustre inventeur américain Edison préparait pour l'empereur d'Allemagne une machine infernale capable de détruire, en quelques heures, la plus grande ville à cinquante kilomètres de distance et des corps d'armée entiers.

Un professeur de l'Université de France écrivit alors à l'inventeur pour lui demander s'il était vrai que le plus glorieux enfant de la grande République américaine voulait mettre son génie scientifique au service du despotisme contre la liberté.

Edison a répondu : « Veuillez me pardonner le retard que j'ai mis à répondre à votre lettre; j'étais absent de chez moi. »

« Toutes les assertions que vous me citez concernant les articles que vous m'indiquez sont absolument fausses. Je serais certainement le dernier des hommes au monde qui voudrait prêter le moindre secours aux ennemis de la République française. »

« Votre bien affectionné, Thomas Edison. »

Dépêches Diverses

LA POLICE ALLEMANDE A PARIS Paris, 18 juillet.

Sait-on que la police allemande exerce sa surveillance à Paris?

Le 14 juillet, sur la place de la Concorde, devant la statue de Strasbourg, où les manifestations cette année ont été particulièrement nombreuses, il y avait au moins un agent de police allemand.

Il a été reconnu : c'est l'inspecteur de police Floss, de Metz.

On voulait sans doute savoir si parmi les manifestants se trouvaient des Alsaciens-Lorrains venus des pays annexés, et si l'agent de police en a reconnu, il est probable que leurs noms ont été pris soigneusement. Au moins, ils n'ont pas été expulsés.

UN PROCÈS IMPORTANT

New-York, 18 juillet.

Un procès important a été introduit hier devant la cour suprême. Ce procès est intenté par le comte Dillon à M. James Gordon Bennett.

Le comte Dillon réclame le paiement de deux millions de dollars comme part de ses bénéfices dans la Commercial Cable Co. Le demandeur soutient que M. Bennett lui avait promis cette somme en échange de l'abandon de ses droits dans l'affaire.

MORT AFFREUSE

Carcassonne, 18 juillet.

Un affreux accident s'est produit, hier, à Tachan (Aude).

Les époux Torné, accompagnés de leur fils, âgé de quatre ans, étaient allés voir une carrière de plâtre qu'ils possèdent aux environs.

Ne les voyant pas reparaitre, on se mit à leur recherche, et on trouva devant la carrière le petit sanglant, tandis que dans le four gisaient les squelettes carbonisés de ses père et mère.

L'hypothèse d'un accident paraît seule admissible.

L'un d'eux sera tombé dans le four et l'autre aura succombé en voulant lui porter secours.

TERRIBLE CATASTROPHE

Une île détruite. — Douze mille morts. Sydney, 18 juillet.

Le vapeur *Catherthun*, retour de Chine, rapporte que lorsqu'il toucha à l'un des ports principaux de l'île Timor le bruit courait que l'île Sangi, située entre les Célèbes et Mindanao, avait été détruite par une éruption volcanique.

Toute la population de l'île, s'élevant à 12,000 âmes, avait, dit-on, péri dans la catastrophe.

Le vapeur, dans la traversée de ces parages, navigua l'espace de plusieurs milles au milieu de débris volcaniques flottants.

LES AÉRONAUTES DU « JUPITER »

Paris, 18 juillet.

Les aéronautes du *Jupiter* sont arrivés à Paris par la gare Saint-Lazare, où les attendaient un grand nombre de leurs parents, amis et collègues de l'École d'aérostation.

Voici comment s'est opéré le sauvetage des trois aéronautes :

Dès son départ du Casino du Havre, le ballon fut poussé par un vent violent dans la direction du cap de la Hève. Il n'y avait pas, à bord du *Jupiter*, de guide-rope ni de grélin spécial pour l'amarrage du cône de l'ancre; cet instrument avait dû être attaché à l'extrémité d'une corde de quatre-vingt mètres qui avait servi à soutenir le feu d'artifice; mais cette corde était loin d'avoir la solidité suffisante pour résister à une grosse mer et à un vent violent.

Le *Jupiter* se mit en tirage et exerga une traction si violente sur le cône de l'ancre que l'amarrage se rompit. Alors le ballon bondit et les aéronautes lancèrent une fusée rouge annonçant, inutilement, hélas ! la situation désespérée dans laquelle ils se trouvaient et le commencement de leurs agissements.

A minuit, les marins de l'*Hélène-Charles-Henriette* ont aperçu le *Jupiter* au nord-ouest du cap de la Hève; mais ils furent empêchés par la tempête qui se déchaînait alors, de pouvoir porter secours aux aéronautes en détresse.

A ce moment, par suite de la condensation du gaz, le ballon redescendit et la nacelle prit contact avec les flots. La nacelle traîna dans l'eau, et les aéronautes ont dû accomplir des miracles pour se maintenir en équilibre.

Quelle nuit épouvantable ils ont passée alors ! appelant au secours, entendant les voix des patrons des barques, distinguant les efforts qu'on tentait pour s'approcher d'eux, puis constatant l'inanité de leurs espérances et ne percevant plus que les bruits de la tourmente !

Cent fois ils se sont cru submergés, engloutis à tout jamais; trempés et ruisselants, ils s'agrippaient désespérément aux cordages, ayant jeté tout leur lest, mais ne pouvant reprendre leur essor dans l'atmosphère et littéralement engluisés dans l'Océan comme des mouches dans du lait.

Les aéronautes étaient à demi morts de fatigue; le découragement s'était emparé d'eux, et ils avaient fait le sacrifice de leur vie, quand le jour parut à peu se lever.

Tout à coup, M. Besnon poussa un cri de surprise et de joie. Il venait d'apercevoir, se profilant à l'horizon, la mâture d'un navire. Inutile d'ajouter si les aéronautes redoutaient leurs signaux de détresse. Le bâtiment semblait se diriger sur eux. Les naufragés se reprirent à espérer.

Cette fois, ils n'avaient pas tort. Quelques minutes après, ils étaient recueillis à bord du navire allemand la *Germania*. On sait le reste.

Catastrophe de St-Gervais

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) Saint-Gervais, 18 juillet.

Quoique l'émotion poignante du premier moment soit calmée, des scènes navrantes font naître à chaque instant une anxiété nouvelle. C'est ainsi que je viens de rencontrer, errant sous la pluie, le jeune Schubert, âgé de dix-sept ans, fils du grand industriel berlinois et d'une mère originaire de Bordeaux, accompagné d'un interprète.

Il recherche vainement son père, sa mère, ses deux sœurs, qui ont disparu tous les quatre, mais dont le signalement connu n'était pas assez précis pour qu'on pût les reconnaître parmi les victimes.

Le pauvre garçon scrute d'un oeil avide les bijoux retrouvés sur les cadavres et déposés entre les mains des autorités. Il étudie minutieusement les photographies prises par M. Tairaz, photographe à Chamoniex, pour le « *quetz* »; mais aucun indice sérieux ne vient dissiper son horrible incertitude.

On a exhumé le cadavre de M. Edouard Dufour; il a été reconnu par son oncle et

M. Verley-Ballaert; il avait été enterré comme inconnu, et sa bière portait le n° 3, — en même temps qu'une jeune personne de 45 à 46 ans dont la bière portait le n° 5.

Les travaux de recherches et de déblaiement sont contrariés par la pluie, les militaires et les ouvriers civils sont dans la boue jusqu'aux genoux.

On a inhumé deux nouveaux cadavres : ce sont ceux de M. Payraud fils et de Mme Frérot, du Fayet.

On aurait retrouvé aussi des débris humains.

Les autorités seraient très désireuses de recevoir des personnes qui avaient des parents en traitement à St-Gervais-les-Bains, des renseignements détaillés et des signalements précis, afin de faciliter les recherches et la reconnaissance des malheureuses victimes.

Les Victimes de Lyon

Hier ont eu lieu les funérailles de plusieurs de nos compatriotes qui ont trouvé la mort dans la terrible catastrophe de Saint-Gervais et dont les corps ont été ramenés à Lyon.

A 9 heures, le cercueil qui contenait les restes de la malement Louise Chavent est parti de l'église Saint-Vincent où il avait été déposé et s'est rendu au cimetière de Loyasse. Le deuil était conduit par M. Louis Chavent, conseiller municipal, et M. Georges, frère et beau-frère de la défunte.

Dans l'assistance, très nombreuse, nous avons remarqué : MM. Barthélemy, adjoint à la mairie centrale, colonel Roussel, Rieublan, Bourdin, Hemmel, Favre, Ballay-Gallifet, Robin, Brizon, Paul Thévenet, Vignat, Clatel, Méra, conseillers municipaux. La funèbre cérémonie était terminée à 11 heures.

A la même heure ont été célébrées les obsèques de MM. Thévenet-Mouet, Ernest Peyot et Mme Louis Roux.

Les cercueils avaient été déposés à l'église d'Ainay. Après une cérémonie religieuse, les convois se sont rendus, suivis d'un nombreux cortège de parents et d'amis, au cimetière de Loyasse où l'inhumation a eu lieu.

Départements

RIHNE

Tarare. — Distribution de récompenses. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Turin, docteur de la Société des Anciens militaires de Tarare, depuis sa création (1854), a obtenu du gouvernement une médaille en or, à l'occasion du 14 juillet, comme président d'honneur de ladite Société.

A également obtenu une médaille en argent, M. Tony Duperray, receveur municipal et président de la Société des veloutiers et tisseurs de Tarare.

Amplepès. — Les échos du 14 juillet. — La Fête nationale a été célébrée avec beaucoup d'entrain par la population ouvrière de notre ville, seule la partie officielle du programme a été un peu ternie. Pouvait-il en être autrement sous l'administration néo-républicaine-réactionnaire qui nous gouverne? Sauver les apparences, tel a été le mot d'ordre donné par le maître aux personnes chargées de l'organisation de la fête du 14 juillet. Comme par le passé et grâce au dévouement apporté par nos sociétés, un défilé a eu lieu et a été très bien; mais, comme le temps n'était pas au beau, M. le maire, suivi de son brillant état-major, trois conseillers municipaux, vingt-deux, et de quelques fonctionnaires, a trouvé bon de s'abstenir d'y prendre part.

Nous avons remarqué l'absence complète de MM. nos gendarmes. MM. les employés de la régie n'avaient pas été convoqués, alors qu'un simple receveur-buraliste l'avait été par lettre.

Nous savons bien, monsieur le maire, que pour vous il y a deux poids et deux mesures. Mais pourquoi ces petites mesquineries? Voyons, monsieur, quand un homme possède votre intelligence et aspire aux honneurs, il ne doit pas faire des bourdes par petites.

Deux banquets, des mieux servis, ont eu lieu : la compagnie des sapeurs-pompiers à l'hôtel Deschamps, et la Société des anciens militaires à l'hôtel Barret. De brillants discours ont été prononcés au banquet des anciens militaires; mais certaines paroles prononcées par quelques-uns sont mal dans leurs bouches.

La Société de gymnastique, dérogeant aux habitudes des années précédentes, n'a pas donné de séance; pourquoi? Nous n'ions pas vu ni plus à la réception officielle de notre estimé directeur de l'École communale.

Nous avons remarqué aussi l'absence complète de drapeaux chez M. le suppléant du juge de paix. A quand l'épuration de ces honneurs fonctionnaires républicains?

Examens du brevet élémentaire. — C'est avec plaisir que nous avons appris les succès du jeune Grégoire, qui vient d'obtenir son brevet élémentaire. Ce jeune homme est un élève de l'école primaire dirigée avec tant d'intelligence par M. Giroud. Aussi adressons-nous à l'élève et au directeur nos sincères félicitations.

Cours. — Concert. — Un concert a été donné hier soir sur la place de la Mairie par l'orphéon de notre ville. Malgré la pluie qui menaçait, une foule nombreuse se pressait autour du kiosque improvisé pour l'audition des morceaux de musique imposés pour le concours de Paris.

On a applaudi ferme cette excellente société qui n'en est plus à ses débuts. Le public connaît que de semblables soirées lui soient données le plus souvent possible.

Limonest. — Fête nationale. — Le conseil municipal a voté une somme de vingt-cinq francs pour illuminer la mairie et tirer des salves en l'honneur du 14 juillet. Or, la mairie n'a pas été illuminée et aucune salve n'a été tirée.

M. le maire devrait bien faire connaître l'emploi des vingt-cinq francs.

De plus, le jour de la fête nationale la fanfare est restée muette tandis qu'elle a fait entendre ses meilleurs morceaux à la procession de la Fête Dieu.

Meximieux. — Distribution des prix. — Dimanche a eu lieu sur la place de Pérouges, la distribution solennelle des prix aux élèves des écoles laïques.

Beaucoup de personnes y assistaient, on remarquait sur l'estrade M. Melin, receveur municipal, M. Brayard, instituteur de Meximieux et la municipalité de Pérouges. Après une courte allocution de M. Robin, M. Thibaut, adjoint, a porté un toast à la France et à la République; la fanfare de Meximieux, qui prêtait son gracieux concours, a joué, de concert avec la fanfare de l'institution Orcler, les meilleurs morceaux de son répertoire.

La Valbonne. — Arrivée de troupes. — Deux régiments d'infanterie, les 96^e et 99^e, ainsi qu'un bataillon du 38^e de ligne, sont

arrivés ce matin à la Valbonne, venant de Lyon. Ils séjourneront ici jusqu'au 16 août.

LOIRE

Saint-Etienne. — Distribution des prix au Lycée. — La distribution solennelle des prix au Lycée aura lieu le samedi, 30 juillet, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Tardy, maire de Saint-Etienne.

Voilà la tire de 550 francs. — La police de sûreté vient d'arrêter un sieur Edmond Leroy, qui fait partie d'une bande de saltimbanques installée sur le cours Victor-Hugo.

Cet individu, d'allures très équivoques, est inculpé d'un vol à la tire important commis le 14 juillet, sur la place des Ursules. Il s'agit d'un portefeuille qui contenait 550 fr. en billets de banque, enlevé à un négociant de notre ville.

Rive-de-Gier. — Vogue de la Cappe. — Dimanche prochain aura lieu à la Cappe, commune de Saint-Genis-Terrenoire, une vogue organisée par les jeunes gens. En voici le programme :

Samedi soir, salves d'artillerie et retraite aux flambeaux. Dimanche matin à 10 h., course à cheval pour les amateurs, des prix seront décernés aux trois premiers arrivés au but; à midi, tir à l'oise; le soir à 4 heures, grand bal avec brillant orchestre.

Caisse d'épargne. — La caisse d'épargne, dans ses séances des 15 et 17 courant, présidée par MM. Rancier fils et Cransac a effectué 151 versements, dont 15 nouveaux, s'élevant à 32,149 francs et 49 remboursements, dont 15 pour solde, s'élevant à 23,598 fr. 05.

ISERE

Grenoble. — Protestation municipale. — Les conseillers municipaux ouvriers réunis le samedi 16 juillet, ont adopté la protestation suivante relativement aux déclarations faites par M. le maire de Grenoble tant dans sa proclamation du 14 juillet que dans le discours qu'il a prononcé à la distribution des prix du Gymnase.

« Nous, conseillers municipaux ouvriers, élus avec un mandat républicain et anticlérical, tout en respectant la liberté de conscience, nous désapprouvons hautement les déclarations de M. le maire et déclarons que nous saisissons la première occasion, au conseil, pour montrer que nous n'avons pas failli et ne faillirons pas à notre mandat. »

Signé : Louis Faure, Philibert Saunier, Alfred Arbon, P. Sillon, Vausseant. »

De leur côté, deux adjoints sur trois, MM. Marquain et Duclot ont communiqué la déclaration suivante :

« Nous sommes complètement étrangers à la proclamation du 14 juillet ainsi qu'aux discours prononcés par M. le docteur Gaché à la distribution des prix de vertu au gymnase municipal. »

« Nous croyons utile d'ajouter à cette déclaration que nous ignorons absolument les motifs de changement d'orientation politique de l'honorable maire de Grenoble. »

Signé : Marquain, Duclot. — Marché de Grenoble du 16 juillet, prix moyens. — Froment 18 50; Seigle 13 50; orge 10 50; sarrasin 13 50; maïs 12 50; pois de terre 3 50 les 100 kilos; charbon de bois 6 50; charbon fossile 3 50; foin 7 50.

Mutations. — M. Girod, lieutenant-colonel, chef d'état-major du génie en Algérie, a été désigné pour le 4^e régiment du génie à Grenoble.

M. Cayette, adjoint principal de 1^{re} classe à Grenoble a été désigné pour Lyon.

M. Chatain, adjoint principal de 2^e classe, a été désigné au service de la direction à Grenoble.

M. Lambotin, adjoint de 1^{re} classe à Saint-Etienne a été désigné pour être employé à Grenoble.

Coup de couteau. — Un nommé Louis Monty, 22 ans, employé au café du Commerce, place Grenette, a été frappé d'un coup de couteau au cou par le sieur César Barbero, ouvrier maçon, d'origine italienne.

Cette blessure, assez grave, a été produite à la suite de la revendication de Monty à l'égard de Barbero d'un parapluie que celui-ci refusait de rendre à son propriétaire.

Barbero a été incarcéré. Son arrestation a eu lieu avec certaines difficultés, l'Italien ayant pris la fuite et s'étant réfugié dans une allée de la rue du Lycée, où on a fini par l'arrêter.

Saint-Marcellin. — Concours de juments poulinières. — Le concours annuel de juments poulinières aura lieu cette année, le mercredi 3 août, à neuf heures du matin, pour les cantons de Rives, Roybon, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Tullins, Vinay, Pont-en-Royans et Saint-Marcellin. Huit primes seront décernées aux lauréats du concours : 2 de 250 fr. l'une; 2 de 200 fr. l'une; 2 de 150 fr. l'une et 2 de 100 fr. l'une, provenant toutes des fondés de l'Etat ou du département.

Les épreuves des poulinières primées ou mentionnées honorablement dans le concours du printemps, auront lieu le même jour.

Roybon. — Vol. — Avant-hier, à cinq heures du soir, un nommé H..., de Sardieu, aidant au démantèlement de M. Efantie, a été dérobé une somme de 1,400 francs. Il avait caché un billet de 1,000 francs sous une poutre de l'atelier de M. Bertrand, charbon, chez qui il travaillait. Pressé de questions par M. le juge de paix et le brigadier de gendarmerie, il a fini par avouer. Il a été conduit ce matin à la maison d'arrêt de Saint-Marcellin.

Beauroisnant. — Gymnastique. — Sur l'initiative de M. Joseph Tournier, une société de gymnastique est en voie de formation dans notre commune. Nous ne saurions trop engager notre vaillante jeunesse à se faire inscrire sans retard, pour participer à cette œuvre patriotique à laquelle notre municipalité prête son concours dévoué.

La Murette. — Fête annuelle. — La fête annuelle sera célébrée dimanche prochain, 24 juillet, et lundi 25, avec un éclat inaccoutumé, si l'on en juge par le programme élaboré par la commission d'organisation, présidée par M. François Navizet.

Tous les jeux populaires sont mis à contribution et divertiront agréablement les spectateurs. Un grand concours de boules sera donné le lundi 26.

boule lancée avec force. Truc est tombé presque mort.

On l'a reconduit à son domicile à Mison.

Romans. — Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche matin à l'effet de procéder, en vue de l'élection sénatoriale du 21 août, à la nomination de douze délégués et de trois suppléants pour prendre part à cette élection.

Voici le résultat du vote : MM. Lacost, maire, 16 voix; Ybern, 1^{er} adjoint, 17; Bernard, 2^e adjoint, 16; Mermet, 16; Hygonnet, 16; Raffin, 16; Courtet, 16; Figeuet, 17; Garby, 16; Hénon, 24; Meysonnier, 21.

Suppléants : MM. Fenestrier, 16; Casimir Robin, 23; Ganthon, 15.

Le Ramier. — La société ocolombophile, le Ramier de Romans, ayant perdu un grand nombre de pigeons dans son concours d'Aix, le président fait appel au bon vouloir et au patriotisme des personnes chez lesquelles ces intéressants messagers se seraient réfugiés, et les prie de lui en donner avis.

Les pigeons sont porteurs d'anneaux brisés en cuivre avec le numéro, ou d'une baguette Guény avec la lettre de série, le millésime et un numéro. Beaucoup portent une marque sous les ailes.

SAVOIE

Saint-Genix-d'Aoste. — A l'occasion de la Fête nationale, les municipalités ont organisé un grand tir, un feu d'artifice et un banquet l'uno soixantaine de couverts servi à l'hôtel Labully.

Le maire de Saint-Genix-d'Aoste a porté un toast à M. Carnot; l'adjoint a bu à M. Jules Roche, député de la circonscription et aux nouveaux conseillers municipaux.

La fête s'est terminée dans la plus franche gaieté.

Les Inondations dans le Drôme

Valence, 18 juillet.

Comme on a pu le voir dans nos dépêches de Valence, la Drôme avait débordé hier, ainsi que les petites rivières avoisinantes, telles que le Rouillon. Nous nous sommes rendus, ce matin, sur les lieux, en passant par Livron non loin de Valence, et nous avons pu constater que les dégâts étaient bien plus importants qu'on ne pouvait le supposer.

L'arrivée des eaux

C'est hier, 17 courant, vers 4 heures 1/2 du matin, que les eaux sont arrivées avec un fracas épouvantable, charriant d'énormes arbres venant s'abattre contre les maisons.

La rivière a débordé en un instant. Les habitants ont à peine le temps de se vêtir. Du côté du village de Grane, une petite rivière, la Grenette, a fait des dégâts considérables. L'eau est entrée par le jardin des sœurs et a atteint jusqu'au premier étage. Tous les villages environnants ont eu à souffrir. On ne signale pas d'accidents de personnes, mais beaucoup de bestiaux ont disparu. Le temps manquait pour les sauver.

A dix heures, l'œil n'embrassait plus qu'une vaste étendue d'eau. Les plaines de Loriol, de Saule, ont été inondées; le pont du canal a été fortement menacé mais n'a pas cédé. L'eau est venue jusqu'à la gare de Livron, le buffet a eu ses caves remplies.

Les Dégâts

Les dégâts sont incalculables pour la campagne : le blé qui était en gerbes, les foins et les vignes qui étaient splendides cette année, en un mot toutes les récoltes, sont perdues; en certains endroits de bons terrains sont recouverts d'une couche de gravier d'un mètre cinquante.

Le tissage de M. Chabert a beaucoup souffert; on compte une trentaine de mille francs de dégâts, l'eau est montée jusqu'au plancher. Le moulin de Bresson, où l'eau a monté par dessus les meules, a été fort endommagé; des maisons ont été démolies, des murs de jardin emportés, en un mot, comme nous le disons plus haut, les dégâts sont considérables.

A l'heure où nous quittons ces parages il y a encore bien un mètre d'eau, d'avantage dans certains endroits. Bien que la baisse des eaux se soit produite vers les deux heures et demie de l'après-midi, n'a été obligé d'aller chercher en bateau un corps qui devait être entré hier.

Je ne puis vous donner des détails sur les dégâts du Rouillon, mais je sais qu'ils sont très importants.

Tous les paysans sont dans la désolation, c'est la ruine pour beaucoup.

Montélimar, 18 juillet.

Par arrêté ministériel du 21 juin, M. Melon, inspecteur primaire à Saint-Etienne, est nommé à Lyon, circonscription rurale, en remplacement de M. Ragot, en congé.

M. Rivière, directeur de l'école primaire du boulevard de la Croix-Rousse, vient de recevoir une médaille d'argent, en qualité de secrétaire de la Société de secours mutuels des Instituteurs du Rhône.

Hier ont eu lieu, à la Faculté des lettres et à la Faculté des sciences, les épreuves écrites des deux baccalauréats.

Les mêmes compositions pour chacune des deux branches ont été données à la fois à tous les candidats de la Faculté de Lyon. Aujourd'hui se passeront à la Faculté des lettres les épreuves écrites de philosophie.

Nous donnerons les noms admissibles dès qu'ils seront connus.

Voici la liste des aspirants définitivement reçus au brevet élémentaire :

Exertier, Fargier, Fayolle, Fournal, Gillesquin, Goy, Grégoire, Jeantet, Alfred Juge Jean Juge, Labarge, Lardet, Longbois, Lavigne, Mélanin, Mogier, Morizon, Morisset, Mottet, Murry, Odier, Orgeot, Padey, Pailleux, Pernet, Pellissier, Pouloux, Rey, Reynaud, Rigottaz, Sablet, Salomon, Roy, Souchon, Tabardet, Vaissette, Vaillat.

Dimanche prochain aura lieu à Fleurie une grande fête de bienfaisance, organisée au bénéfice des pauvres de la localité.

La Fanfare lyonnaise prêtera son gracieux concours à cette réunion, qui promet d'être très brillante.

Un exquis carré de velin japon, superbement illustré et spirituellement rédigé en vieux « français », nous annonce la naissance à Pérourges (Ain), du jeune Jean-Eugène-Marcel Glénat, fils du peintre Glénat, bien connu à Lyon.

La mère, l'enfant, le père et ses dessins se portent bien. Tous nos compliments.

Pourquoi les receveurs des postes, dans les communes qui ne se trouvent pas placées sur un réseau de chemin de fer ne sont-ils pas autorisés par le ministère des postes et télégraphes à vendre des feuilles d'expédition de colis postaux ?

Il n'est pas juste que ces communes soient privées des facilités d'un mode de transport aujourd'hui si vulgarisé et que les commerçants surtout ont le plus grand avantage à employer.

Voilà un tempérament, si vous rencontrez quelqu'un de ces qualités peu ordinaires qui commande le succès, allez-y hardiment, récompensez, poussez l'élève à Paris — mais, de grâce, pas de prix d'application ou de bonne conduite ! En les donnant vous commettez presque une mauvaise action.

Ceci dit, je reviens au concours d'hier. Le matin, c'était l'épreuve des classes d'instruments à vent en cuivre.

Trombones

Les trombones ont commencé la séance. Leur professeur, M. Venon a du talent et il enseigne bien, tous ses élèves ont du son, du style ; avec plus ou moins de bonheur ils témoignent tous d'un excellent enseignement ; le premier prix a été attribué à l'unanimité à M. Jules Revol, 2^e prix en 1891 qui, malgré quelques hésitations, a eu une bonne exécution et a bien lu à première vue.

2^e prix, M. Marius Clarard, un civil, comme le premier prix et qui a malheureusement assez mal lu, mais qui a fait preuve de jolies qualités de son et de justesse. Un autre second prix a été décerné à M. Jérôme Jambon, 1^{er} accessit de 1891. — Il a mieux joué la fin que le commencement de son concerto. — Je préférerais le précédent.

1^{er} accessit, M. Gaspard Maison (un militaire), remarquable surtout par la rondeur et l'ampleur du son de son redoutable instrument. — Je crois qu'il ira très bien s'il continue à travailler.

Il y avait là quatre concurrents, il y a eu quatre récompenses, dont trois prix, — c'est parfait.

Cor

Le cor n'était représenté que par M. Jules Gerin, 2^e prix en 1891. Il a mieux lu à une fois que joué son concerto de Galloway qui, d'ailleurs, était difficile. Enfin ! il faut bien passer quelques bredouilllements de l'allegro, en faveur de bonnes séries de sons ouverts et fermés. On lui a généreusement octroyé son premier prix, — sans doute pour faire plaisir à son professeur, M. Brive.

Cornet à piston

Là, il y avait huit concurrents auxquels M. Aimé Gros a dit carrément que s'ils étaient bien gentils d'avoir donné un beau bouquet à leur jolies accompagnatrices, ils avaient beaucoup à faire encore avant de passer pour des artistes. L'exception de M. Delorme, il n'y a chez eux ni style ni beauté de son. On a décerné, à l'unanimité, à M. Delorme un 2^e prix, on en a donné un autre à M. Merle, on a distribué des accessits à peu près à tous les autres, mais il n'y a pas lieu de féliciter le professeur, qui ne les sait rendre qu'artisans et non artistes.

M. Delorme, le seul chez lequel nous avons constaté les qualités qui manquent à tout le reste de la classe, est justement élève d'un professeur suppléant, M. Brugnière. Je ne veux pas insister sur cette particularité, — mais, évidemment, cette classe importante ne donne pas — et voilà longtemps que cela dure — ce qu'elle devrait normalement donner.

Harpe

M. Forestier présentait deux excellents élèves, toutes deux lauréates de l'an dernier et qui, dans un concerto de Parish-Alvars, ont mérité, M^{lle} Caroline Luigini, un premier prix à l'unanimité, et M^{lle} Marie Zigan, un deuxième prix également à l'unanimité.

La première a plus d'autorité, plus de son, elle a des doigts excellents, elle a eu un concours très brillant. La seconde a peut-être mieux perlé certains détails, et sa lecture à vue a été faite avec un très joli sentiment. Toutes deux, ainsi que le professeur, ont mérité les éloges spéciaux de ces messieurs du jury.

Piano élémentaire

M^{lle} Senocq présentait deux petits garçons et une petite fille. M. Odeyer a joué plus régulièrement que son concurrent, M. Paul Rivier qui, cependant, me semblait avoir plus de tempérament et d'allure.

Il est vrai que le pauvre ne disposait pas de tous ses moyens : il avait au doigt un gros « bobo ». Il n'a eu qu'une deuxième mention, pendant que son rival en obtenait une première.

Quant à M^{lle} Forgues, elle a obtenu une troisième mention après avoir un peu bafouillé pendant l'émotion inséparable du premier passage.

Il est vrai qu'à côté d'elle, M^{lle} Thion, la seule élève présentée par Mme Bonnet, avait fait preuve du goût et du style qui sont la caractéristique des élèves de ce distingué professeur.

En présence de cette intéressante exécution qui a mérité à M^{lle} Thion une deuxième mention, M^{lle} Forgues n'a été jugée digne que d'une troisième mention.

Mais voilà deux classes qui donnent comme d'habitude, d'excellents résultats et je ne puis que complimenter, en même temps que leurs élèves, Mme Bonnet et M^{lle} Senocq.

Violoncelle

Ici, les compliments ne sont plus de mise. La classe de violoncelle est de plus en plus faible. Ce concours a été si mauvais que, pour la première fois de ma vie, j'ai vu l'auditoire ne pas oser applaudir un concurrent après son « exécution » — oh ! oui exécution ! — de son concerto de Golttermann.

Le jury a cru devoir donner une 2^e mention à M. Mat. Je déclare qu'il avait joué aussi mal que son concurrent. Ni justice, ni style, ni liberté d'archet, et des passages au pouce !... Et un des concurrents a dit siens sans que nous ayons pu rien dire !

Ce concours a été certainement, et de beaucoup, le plus mauvais de la journée. On devrait éviter de produire en public de pareilles exécutions. On devrait surtout donner un autre enseignement aux malheureux élèves de notre classe de violoncelle.

Violon élémentaire

Mais, par contre, quelle excellente classe que celle de ces jeunes garçons à qui MM. Roch et Conard apprennent si bien à tirer l'archet et à promener leurs petites mains sur un grand violon. Tous ces gamins ont bonne tenue, tous ont une bonne première éducation, tous tiennent bien leur instrument, tous se font remarquer soit par les qualités de la main gauche (un peu dure encore celle-là) soit surtout par un coup d'archet excellent chez tous, remarquable chez quelques-uns.

M. Roch est arrivé en tête avec les deux premières mentions décernées à MM. Jean Chedecal et Pierre Ricou. Je trouve le second plus intéressant. Il est plus indégal, mais il a un son superbe, de l'attaque, du brio, — c'est un enfant qui promet, il faut le suivre avec attention.

M. Conard a eu une 2^e mention avec Hugues Fouilhoux et une 3^e avec Moritz Reuchsel. Ce dernier est un petit bonhomme pas plus haut qu'une zotte qui jouait sur son trois quarts avec un aplomb superbe. — Fouilhoux, qui a encore une bien déficiente main gauche, a, par contre, un archet étonnant. C'est déjà d'une légèreté et d'une dextérité tout à fait remarquables.

En somme, la classe a été félicitée, les élèves ont tous été récompensés. C'est plaisir de constater ce brillant succès, qui est en présence d'autres.

A demain pour les instruments de bois et pour les classes de clavier. P. B.

Voici le résultat officiel de la première journée des concours :

Instruments à vent, cuivre

Membres du jury : MM. Aimé Gros, Pourteau, Weiss, Georges, Mornay, Miquel, Tamburini.

Trombone. — Professeur, M. Venon. 1^{er} prix (unanimité), Jules Revol, 2^e prix en 1891 ; 2^e prix, Marius Clarard et Jérôme Jambon 1^{er} accessit (unanimité) en 1891 ; 1^{er} accessit, Gaspard Maison.

Cor. — Professeur, M. Brive. Morceau de concours, Solo de Galloway. — 1^{er} prix, Jules Gerin, 2^e prix en 1891.

Cornet à piston. — Professeurs, MM. Gerin, Brugnière. Morceau de concours, premier concerto d'Hubans. — Pas de premier prix. — (Brugnière) 2^e prix (unanimité), Louis Delorme ; (Gerin) 2^e prix, Émile Merle, 1^{er} accessit en 1891 ; 2^e accessit (unanimité), Henri Girard, 2^e accessit en 1891 ; 1^{er} accessit, Lion Monier ; 2^e accessit en 1891 ; 1^{er} accessit, Henri Debeaune ; 1^{er} accessit, Antoine Camus ; 2^e accessit en 1891 ; 2^e accessit, Pierre Morillon.

Harpe

Professeur, M. Forestier ; membres du jury : MM. Aimé Gros, Aurand, Coutagne, Roandez, Miquel, Rigot. Morceau de concours : concerto de Parish Alvars. — 1^{er} prix (unanimité), M^{lle} Caroline Luigini, 2^e prix (unanimité), en 1891 ; 2^e prix (unanimité), M^{lle} Marie Zigan, 1^{er} accessit (unanimité) en 1891.

Piano élémentaire

Professeurs : M^{me}s Bonnet, Senocq. Membres du jury : MM. Aimé Gros, Rolandez, Coutagne, Aurand, Rigot. Gargons (M^{lle} Senocq). — Morceau de concours : la Parodie de Cramer. — 1^{er} mention, Charles Odeyer, 2^e mention en 1891 ; 2^e mention, Paul Rivier, 3^e mention en 1891. Filles. — Morceau de concours, 1^{er} concerto de Field. — 1^{er} mention, M^{lle} Thion (M^{me} Bonnet) ; 2^e mention, M^{lle} Forgues (M^{lle} Senocq).

Violoncelle

Professeur : M. Ugo Bedetti. — Membres du jury : MM. Aimé Gros, Rebatel, Pallard, Rinuccini, Vanel. — Morceau de concours : 3^e concerto de Golttermann. — Pas de première mention ; 2^e mention, Félix Mat.

Violon élémentaire

Professeurs : MM. Couard et Roch. Même jury que pour le précédent. Morceau de concours : Allegro de Ten-Have. — 1^{er} mention, Pierre Ricou (Roch) ; 2^e mention, Jean Chédecal (Roch) ; 3^e mention, Hugues Fouilhoux, 3^e mention en 1891 (Couard) ; 3^e mention, Moritz Reuchsel (Couard).

GRAVE IMPRUDENCE

Deux Blessés

M^{me} Tatiné, contournée, montée du Chemin-Neuf, 41, est victime d'un grave accident hier matin, à cinq heures.

Elle allaitait son fourneau ; pour hâter la combustion, elle eut la malencontreuse idée de verser sur le foyer quelques gouttes de pétrole.

Une formidable explosion se produisit aussitôt et M^{me} Tatiné, fut, en une seconde, environnée par les flammes. A ses cris, son mari se porta à son secours, et, grâce à sa présence d'esprit, il sauva d'une mort horrible sa femme qu'il roula dans une tenture, de façon à étouffer les flammes.

Néanmoins, le feu avait grièvement atteint M^{me} Tatiné aux bras et aux jambes. De son côté, son mari, en lui portant secours, a été atteint aux mains.

Le docteur Bourgin, après un pansement sommaire, a fait conduire M^{me} Tatiné à l'Hôtel-Dieu, où elle est actuellement soignée.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 19 juillet, 20^e jour de l'année. Dernier quartier le 17 ; Nouv. lune le 23. Soleil : lever, 4 h. 49 ; coucher, 7 h. 53.

L'orage. — L'orage d'hier a occasionné dans la campagne de nombreux dégâts. Il en a été de même à Lyon : un éboulement s'est produit montée Hoche, où un canal actuellement en réparation s'est obstrué.

Les eaux ont alors envahi un jardin en face du fort Saint-Jean, et se sont fait un chemin, défonçant la chaussée jusqu'au quai de Serin.

Les pick-pockets à Charbonnières. — Avant-hier, pendant les courses de Charbonnières, les agents de M. Ramondone ont arrêté deux de ces filous au moment où ils se disposaient à prendre le train.

Ces individus, les nommés Pierre Vaudet, âgé de quarante-six ans, et François Gerlaud, âgé de trente-six ans, sont deux dangereux repris de justice ; le premier a subi déjà seize condamnations, le second, qui sort de la prison d'Alberville, a été trois fois condamné.

Tous les deux ont été éconduits à la disposition du procureur de la République.

Chute. — Un enfant de 12 ans, Joannès Ghazal, demeurant nommé Saint Barthélemy, 34, qui jouait avec des camarades, est tombé d'un mur élevé de deux mètres, situé montée des Chazeaux.

L'enfant s'est assez grièvement contusionné, il a été transporté chez ses parents.

Voieurs arrêtés. — M. le commissaire de police du quartier de la Guillotière a fait arrêter un sieur Joseph Mollard, âgé de dix-neuf ans, manœuvre, pour vol d'une écharpe au préjudice de M. Lagnaud, négociant, rue de la Guillotière.

Cet individu, malgré la résistance désespérée qu'il a opposée aux gardes lors de son arrestation, a été emmené au Palais de Justice et écondu.

En vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. le juge d'instruction Raoult, deux agents ont arrêté, hier soir, un sieur Jean H..., âgé de quarante-sept ans, vermineux, demeurant rue Villeroi.

Cet individu est l'objet de plusieurs plaintes pour vols et escroqueries.

Renversé par une voiture. — Hier après-midi le jeune Grosperin, âgé de sept ans demeurant passage Cazenove, a été renversé à l'angle du cours Morand et de la rue de Vendôme par le fiacre 114.

L'enfant qui avait le genou gauche luxé a été transporté à la pharmacie Chapelle, avenue de Noailles, pour y recevoir les premiers soins, et de là, à l'hospice de la Charité.

Une promenade. — M. Rochard, cocher de fiacre, rue Boileau, avait chargé place Bellecour, hier soir, deux voyageurs qui visitèrent nombre de brasseries.

Le soir, à minuit, ils profitèrent d'un coup de communication pour prendre la fuite, sans payer le cocher.

Celui-ci, qui avait de bonnes raisons de se méfier, put arrêter l'un de ses deux clients, le nommé A. F..., rue Lafont, qui a déclaré ne point avoir d'argent.

M. Prieur, commissaire de police de service à la Permanence, l'a écondu pour escroquerie.

Disparition. — Une jeune fille de 17 ans, forte corpulente, a quitté le domicile de ses parents depuis samedi 16 courant, à 4 heures de l'après-midi.

Cette jeune fille est habillée d'une jupe noire rayée et d'un jupon noir soutaché, tablier bleu double face à petits pois blancs d'un côté et fleuritures de l'autre, chaussée de bottines lacées et bas rayés. Signe particulier : cicatrice à la joue droite.

Prière aux personnes qui l'aurait vue d'en avertir M. Dellaigne, gardien de la Morgue.

Oullins. — Le comité républicain socialiste organise pour le samedi, 23 juillet, dans la salle de la brasserie du chemin de fer, rue de la Gare, une grande conférence publique et contradictoire, par les citoyens Ernest Roche et Granger, députés de Paris ; Gabriel, député de Nancy ; Bonnard, conseiller municipal de Lyon, qui traitera : des caisses de retraites ouvrières, de l'annuité générale, du rôle des municipalités socialistes.

Le prix d'entrée est de 20 centimes par citoyen. Les citoyennes seront admises gratuitement.

Ecole la Martinière. — Le directeur de l'école invite tous les élèves à assister aux funérailles de M. Barbier, président de la commission administrative, qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 19 juillet, à onze heures trois quarts.

Les élèves devront se rendre directement et se réunir par sections devant la maison mortuaire, 30, rue Montgolfier.

Concerts-Bellecour. — Ce soir, mardi, à 8 heures 1/2, grand festival Gounod, aux Concerts-Bellecour, avec les concours de M^{lle} Cottet-Mathieu, de M^{lle} Lespinasse, Claire Cordier, et de M^{lle} Goltet et Besson.

M^{lle} Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

M^{lle} Lespinasse chantera la romance du père de M^{lle} Mireille.

M^{lle} Claire Cordier interprétera le grand air de « Sapho ».

On entendra aussi tout le tableau de la prison de Faust, par M^{lle} Cottet-Mathieu et MM. Cottet et Besson.

Théâtre de Charbonnières. — Ce soir, mardi, à 8 heures, Les Noces de Jeannette, opéra-comique, et La Veuve au Camélia, comédie-vaudeville.

Demain, mercredi, pour les débuts de M^{lle} Brunetti, du théâtre des Célestins, La Pluie et le beau Temps, comédie en un acte.

Tous les jours, de 4 à 8 heures, concert dans le kiosque du Parc.

Théâtre-Bellecour (concert de la Salle indienne). — Excellente soirée à ce charmant concert où Paul-Jorge qui a repris le harnais vient débiter son répertoire si apprécié des salons lyonnais.

La troupe, renforcée de la désopilante revue conduite par l'exhilarant Fort dans le rôle de Guignol, remporte chaque soir un succès de fouir.

Concert des Ambassadeurs (Brasserie Rinch, à Perrache). — Ce soir, débuts de M^{lle} Alexandrine, l'hilarante comique excentrique, du couple Maurin-Guérini, duettistes travestis, et de M. Ravinet, comique de genre. Reentrée de M^{lle} Lambert.

Concert de l'Horloge. — Ce soir, avant-dernière représentation de M. Marius Richard, de M^{lle} Lucien, de l'Eldorado de Paris et de M^{lle} Daris.

L'EXPOSITION DE LYON en 1894. — Ce qu'elle pourrait être, par un désintéressé. — Dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux. Prix : 20 cent., par correspondance, 25 centimes. — Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux.

Plan du Serpent. — Grands Rabais

CONSEIL DE GUERRE DE LYON

Audience du 18 juillet

M. Juffé, colonel du 121^e régiment d'infanterie, président. Le ministère public est représenté par M. Gavaret, lieutenant-colonel, commissaire du gouvernement.

1^o M..., caporal à la 7^e section de commis et ouvriers d'administration, déclaré coupable de vol au préjudice d'un militaire, a été acquitté.

2^o G..., brigadier au 8^e régiment de cuirassiers, déclaré non coupable de vol d'un mandat-poste au préjudice d'un de ses homologues, cavalier au 5^e régiment de la même arme, a été acquitté.

3^o G..., soldat de 2^e classe au 22^e régiment d'infanterie, déclaré non coupable de désertion à l'étranger en temps de paix, a été acquitté.

Les prévenus étaient défendus par M^e Al-day, du barreau de Lyon.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Il y a quelque temps, un sieur Benjamin Roques vint habiter 7, rue Mercière, un logement situé au-dessus du magasin de M. Métra, marchand de comestibles.

Sans argent, Roques trouva un ingénieur mais peu honnête moyen pour se procurer des ressources.

Il se fit fabriquer des lettres et des factures portant l'en-tête de la maison Métra et commanda aux fournisseurs de ce négociant d'assez grandes quantités de marchandises : vins, liqueurs, comestibles, livrables en gare.

A la gare, Roques, sous le nom de M. Métra, prit livraison des objets envoyés et les revendit de suite à vil prix à de peu scrupuleux acheteurs.

56^e Société de secours mutuels (anciens militaires) — La liste numérotée des lots de la tombola, non retirés à ce jour, est affichée dans la salle des dépêches de l'Echo de Lyon.

Les lots doivent être retirés au 20 courant inclus.

Bibliothèque savoisienne. — Les fondateurs et nouveaux adhérents sont convoqués samedi 23 juillet, à huit heures du soir, chez M. Coissard, aux Trois-Carreaux, 7, rue Centrale.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Ouvriers tailleurs. — La commission du bal des ouvriers tailleurs d'habits de Lyon voulant fêter sa quatorzième année d'existence, unie à la chambre syndicale à l'honneur d'informer toute la corporation qu'elle organise un banquet fraternel qui aura lieu le 24 juillet, à deux heures précises, au Palais-d'Été, à Monplaisir.

Le coût du banquet est fixé à trois francs, une bouteille comprise.

On souscrit chez MM. Filleron, rue de Saxe, 120 ; Courtois aîné, cours de la Liberté, 67 ; Bailly, rue Bouteille, 19 ; Fontaine, rue Mercière, 33 ; Girardon, grande rue de Cuire, 17.

Fédération du Bâtiment. — Les délégués sont convoqués pour mercredi 20 courant, à huit heures du soir, au syndicat des menuisiers, avenue de Saxe, 176.

Ordre du jour : Etude sur l'ordre du jour du congrès national du bâtiment, à Bordeaux ; correspondances ; questions diverses.

Fédération nationale (Conseil local lyonnais). — Les délégués des 73 syndicats fédérés ont adopté l'ordre du jour suivant :

Amnistie pleine et entière pour tous les faits de grève et faits connexes, pour les condamnés de Montcaul-Les-Mines, de Decazeville, de Douai et de Fourmies, ainsi que les condamnés pour les 1^{er} mai 1890, 1891 et 1892.

Demande d'Emploi

Jeune homme de 17 ans, connaissant le commerce, désire emploi aux écritures ou autres. Pillat, 5, place Croix-Paquet.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

INTERVIEWS DÉMENTIES

Paris, 18 juillet.

Plusieurs journaux ont publié des interviews qu'aurait eues leurs rédacteurs avec le contre-amiral Fournier, qui est rentré récemment en France. Nous sommes en mesure de déclarer que depuis son arrivée à Marseille, l'ancien commandant de la division navale de l'Indo-Chine n'a reçu aucun journaliste et qu'il n'a jamais tenu les propos, d'ailleurs contradictoires, qui lui sont prêtés.

L'AFFAIRE DE LA DYNAMITE

Paris, 18 juillet.

La préfecture de police a reçu une dépêche lui signalant la présence à Calcutta de Arton, l'ex-administrateur de la Société française de dynamite.

LE CHOLÉRA A AUVERVILLIERS

Aubervilliers, 18 juillet.

Il y a eu aujourd'hui 15 décès don 10 cholériques.

L'état sanitaire des écoles est satisfaisant.

La municipalité fait tous ses efforts pour combattre l'épidémie qui est en décroissance.

L'EXÉCUTION A RENNES

Paris, 18 juillet.

Les boîtes de justice sont partis ce soir pour Rennes où doit avoir lieu l'exécution de Communal.

DRAME DE L'ADULTÈRE

Toulouse, 18 juillet.

La dame Jeanne Féral, aubergiste, rue Arispe, qui soupçonnait depuis longtemps son mari d'entretenir des relations coupables avec sa servante, la fille Maria Loubet, a frappé cette dernière de plusieurs coups de couteau, auxquels elle n'a pas tardé à succomber.

La dame Féral s'est ensuite portée plusieurs coups de son arme dans la poitrine. Elle a été transportée à l'hôpital dans un état assez grave.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

Liège, 18 juillet.

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel illustré

Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

BUREAUX A LYON

Abonnement : 12 francs par an

Un numéro 75 centimes

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 JUILLET 1892

Texte : Jurisprudence. — Éclairage artificiel (suite). — Les logements à bon marché. — Règlement de voirie (fin). — L'emploi des capitaux et les sociétés industrielles. — Documents relatifs à la reconstruction du quartier Gréole.

AVIS et renseignements divers. — Demandes en autorisation

Feuilleton de L'ECHO DE LYON 19 Juillet

Le Bossu OU LE PETIT PARISIEN

LE TÉMOIGNAGE DU MORT

— Eh donc ! fit observer le Gascon, si on l'étrangle, il a bien le droit de se débattre. Mais je crois bien que c'est plutôt quelque fou furieux du quartier qu'on a mis en prison avant de l'envoyer à Bicêtre.

Cocardasse et Passepoil levèrent les yeux en même temps. — Vous êtes deux là-dedans ? demanda Chaverny.

— Trouves-tu que j'ai l'air d'un gibier de potence ? — Et moi donc, murmura Prssepoil, qui regarda le nouveau venu de travers ; c'est la première fois que pareille avanie...

troisième personnage qui avait un brillant costume de cour. — Ne vous éloignez pas, dit ce dernier, en poussant la porte derrière lui.

— Et comment vous trouvez-vous ici ? demanda le factotum d'un accent goguenard. — Pas mal ! pas mal ! répondit le Gascon. Il n'y a rien de nouveau en ville ?

— Qui est cet excellent homme, sandicou ? — C'est moi-même, mes vieux compagnons. Songez donc ! voilà plus de vingt ans que nous nous connaissons.

BONNE OCCASION Appareil photographique 13 X 18 complet objectif rectiligne rapide Bauz, obturateur Chavanon. S'ad. aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

MONTREUX A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART UNE VILLA ÉLÉGANTE et confortable de 18 chambres, salons et galerie vitrée.

RÈGLE D'IMMEUBLES 63, r. République (entresol) Service spécial d'emplacement des loyers. Tarifs très réduits. Remise immédiate des sommes encaissées.

PAPIERS PEINTS Immenses assortiments nouveaux E. MEYNONNIER, 77, avenue de Saxe (Brotteaux) Envoi d'échantillons. Prix réduits.

A LOUER de suite PETITE MAISON Indépendante, bien meublée, ville et campagne, à Saint-Just, à 5 minutes de la ficelle, composée de quatre petites pièces et cave, jardin entièrement clos de murs, arbres fruitiers, vignes en treilles, tonnelles, jet d'eau, eau de la compagnie, etc. S'adresser à Mmes YVER-NAT, 3, rue du Viel-Remersé, Lyon-St-Georges.

TEINTURE & DÉGRAISSAGE AUX COULEURS NATIONALES Rue Paul-Bert, 40, près de l'Avenue de Saxe Teinture noire et dégraissage tous les jours. — Les couleurs une fois par semaine. — Travail bien soigné, vite livré et à des prix bien modérés.

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens, sans causer aucun mal, par l'emploi du SEL et des DRAGÉES végétales antiseptiques du Dr BERHART. Sur 500 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 400 guérisons, 10 en quelques heures, 54 en 1 jour, 22 en 2 jours et 18 en 3 jours; c'est merveilleux. Dr Berhart, SEL 3 fr., DRAGÉES 3 fr., franco par poste contre mandat.

Pour Prendre BEAUCOUP DE POISSONS Demandez au PETITS DOCKS DU COMMERCE 12, Rue Confort, 12, à Lyon L'APPAT DE PÊCHE PISCIPHILE MALGACHE Du capitaine CHARPY La boîte, 1 fr. 10 : rendue franco, 1 fr. 25.

VIENT DE PARAÎTRE Le Guide Européen DES HOTELS ET RESTAURANTS En Cinq Langues FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN & ALLEMAND Volume de 300 pages, double in-8°, reliure artistique Prix : 5 francs EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER 14, rue Confort, LYON

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux WAGON Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes Le prix des billets aller simples et retour Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent. A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon et dans ses succursales de SAINT-ÉTIENNE, OREMBLE, MACON DIJON, ET VALENCE Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

Les Annonces sont reçues à l'Agence de Publicité Victor FOURNIER LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE A L'AS. FOURNIER, R. CONFORT

CONCERTS BELLECOUR Tous les Soirs, au Kiosque de Bellecour GRAND CONCERT Par l'Orchestre du Grand-Théâtre, sous la Direction de M. ALEXANDRE LUIGINI Le MARDI et le VENDREDI GRANDE FÊTE ARTISTIQUE SOLISTES MM. Forestier, Jouet, Ritter, Weiss. MM. Mazier, Pourteau, Terraire. MM. A. Bedetti, U. Bedetti, P. Bedetti. MM. Lespinasse, Bruguère, Tamburini.

LIMONADE GAZEUSE NATURELLE CHAMPAGNE Adresser lettres et demandes au Directeur de l'Etablissement de la Grande Fabrique Lyonnaise, 39, quai Perrache, Lyon

LE FIN DE SIÈCLE 12 Fr. Appareil Photographique 12 Fr. Muni de son Pied et de tous les Produits pour faire de la Photographie Nous recommandons spécialement à l'attention du public cet appareil qui, quoique d'un prix peu élevé, donne de très bons résultats pour portraits et paysages. Nous tenons à la disposition de notre clientèle des épreuves photographiques faites avec notre appareil. Nous offrons de donner des leçons de photographie à un prix très réduit. Ajouter 1 fr. pour recevoir l'appareil franco gare. PETITS DOCKS DU COMMERCE 12, Rue Confort, 12, Lyon

AGENCE FOURNIER 14, RUE CONFORT, LYON SUCCURSALE DE LA COTE-D'OR DIJON 68, rue de la Liberté, 68 SUCCURSALE DE LA DROME VALENCE 71, rue Saint-Félix, 71 AFFICHAGE DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE NOMBREUX EMPLACEMENTS RÉSERVÉS DANS CES DEUX VILLES DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS. — MISE SOUS BANDES CONFECTION D'ADRESSES ET EXPÉDITIONS IMPRESSIONS D'AFFICHES, CIRCULAIRES, LETTRES DE DÉCÈS, PROSPECTUS, etc., etc. Publicité générale et sous toutes ses formes PRIX MODÉRÉS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

BOURSE DE LYON Du 18 Juillet 1892 FONDS D'ÉTAT 3 1/2 Français... 98 62 Crédit Lyonnais... 785 50 4 1/2 1883... 90 85 Mobilier Espagnol... 83 75 5 0/0... 90 85 B. Pays Hongrois... 324 37 5 0/0... 60 90 Banque ottomane... 561 87 4 1/2 1883... 95 50 Banque P.-Autriche... 561 87 4 1/2 1883... 95 50 Société Lyonnaise... 561 87 4 1/2 1883... 95 50 Société Lyonnaise... 561 87 4 1/2 1883... 95 50

BOURSE DE PARIS Du 18 Juillet 1892 DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE AU COURS DE CLOTURE 3 0/0... 98 70 4 1/2... 98 85 5 0/0... 98 85 4 1/2 1883... 106 20 106 15

COURS DES VALEURS EN BANQUE Du 18 Juillet 1892 ACTIONS Trifail... 354 50 N.-H. Hongrois... 451 87 OBLIGATIONS N.-H. Hongrois... 451 87 Furstenberg... 451 87 Pottendorf... 451 87 Loits Turcs... 451 87 Huta-Bankowa... 451 87 Ch. Croix-Paguet... 451 87 C. L. tr. et ch. d. f. ... 451 87

APRÈS BOURSE Du 18 Juillet 8 0/0 français... 98 50 Douanes... 451 87 4 1/2... 98 50 Rio Tinto... 396 95 4 1/2... 98 50 Tharsis... 120 50 Italien... 90 40 Alpines... 142 50 Extérieure... 60 50 De Beers... 381 25 Russie 1891... 92 87 Tabacs... 381 25 Russie 1891... 92 87 Panama... 381 25 consolidé... 92 87 Cheques Lond 56 16 1/2 Orient... 65 40 à vue... 65 40 Portugal... 23 65 s/Bar... 23 65 Turc... 20 27 s/Petersb... 20 27 Egypte unifiée... 485 35 Vienne... 485 35 privilégié... 485 35 Amst... 485 35 Banques Ottom... 162 18 3/4 franc. n... 162 18 3/4

MARCHÉ DE LA VILLETTE du 18 Juillet 1892 Bœufs. — Amenés, 2826; vendus, 2836; poids moyen, 340. — 1^{re} qualité, 152; 2^e qualité, 140; 3^e qualité, 108. — Prix extrêmes, de 100 à 158. Vaches. — Amenés, 999; vendus, 858; poids moyen, 236. — 1^{re} qualité, 146; 2^e qualité, 132; 3^e qualité, 100. — Prix extrêmes, de 96 à 184. Taureaux. — Amenés, 252; vendus, 216; poids moyen, 393. — 1^{re} qualité, 126; 2^e qualité, 112; 3^e qualité, 96. — Prix extrêmes, de 92 à 180. Veaux. — Amenés, 1657; vendus, 1820; poids moyen, 78. — 1^{re} qualité, 164; 2^e qualité, 146; 3^e qualité, 136. — Prix extrêmes, de 96 à 184. Moutons. — Amenés, 18,188; vendus, 15,720; poids moyen, 20. — 1^{re} qualité, 134; 2^e qualité, 124; 3^e qualité, 100. — Prix extrêmes, de 100 à 200. Porcs. — Amenés, 3,199; vendus, 3,168; poids moyen, 77. — 1^{re} qualité, 146; 2^e qualité, 144; 3^e qualité, 132. — Prix extrêmes, de 116 à 148. Peaux moutons : 230 à 625. Vente calme.

Deuxième arrondissement. — Epouse Charlet, née Rosclaud, ménagère, 27 ans, Hôtel-Dieu, f. 3 h. — Veuve Peillen, née Rey, 57 ans, Hôtel-Dieu, f. 10 h. — François Pender, s. p., 75 ans, Charité, f. 3 h. — Pierre Cantone, chauffeur, 65 ans, rue Denizières, 5, f. 7 h. — Veuve Roux, née Thévenet, 59 ans, église d'Ainay, f. 9 h. — Ernest Peyot, 55 ans, église d'Ainay, f. 9 h. — Antonin Thévenet, 53 ans, église d'Ainay, f. 9 h. — Antonin Semur, 53 ans, rue Denizières, 7, f. 10 h. — Jean Gay, charpentier, 51 ans, quai Perrache, 83, f. 4 h. Troisième arrondissement. — Albert Devevey, 3 mois, rue Sébastopol, 16, f. 6 h. m. — Marie Favre, 22 jours, rue de Marseille, 82, f. 7 h. — Epouse Rollet, née Thévenot, sans profession, 43 ans, cours Gambetta, 18, f. 8 h. — Louis Guillaud, 13 jours, rue du Repos, 23, f. 11 h. — Catherine Deschamps, 40 jours, rue Paul-Bert, 257, f. 3 h. — Jules Charollais, 2 mois, rue de la Lône, 42, f. 2 h. — Jean Dauphin, journaliste, 70 ans, rue des Champs, 7, f. 5 h. Quatrième arrondissement. — Baptiste Oglet, dessinateur, 64 ans, rue d'Ivry, 37, f. 6 h. s. Cinquième arrondissement. — Etienne Bertholot, 10 ans rue du Viel-Remersé, 10, f. 4 h. — Gabrielle Priquet, 4 ans, rue du Marché, 3, f. 6 h. s. — Célestine Pette, 10 mois, rue Quarantaine, 28, f. 8 h. — Antonin Thévenet, 53 ans, 1/2 chemin de Franchville, 73, f. 8 h. m. — Veuve Weibel, née Gros, sans profession, 58 ans, rue St-Jean, 17, f. 8 h. — Epouse Viard, née Piffet, sans profession, 43 ans, Antiquaille, f. 4 h. Sixième arrondissement. — Epouse Martin, née Gargat, tailleur, 59 ans, rue Tronchet prolongé, 8, f. 4 h. — Marie Bordat, sans profession, rue Garibaldi, 41, f. 8 h. s. — Benoit Barbier, mécanicien, 63 ans, rue Montgolfier, 30, midi. Le Gérant : JOSEPH GEILLON. Imp. WALTERHEIM & Co, rue Belle-Croix, 15, — Lyon.